

AN 2011
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 27 mai à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUREIL, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Daniel DEMARTY.

CONSEILLERS EN EXERCICE 15 : présents : 10 : DEMARTY Daniel, REGAUDIE Gabrielle, BIDAUD Jacques, VIAROUGE Laurent, MERAUD Bernadette, BESSOULE Christophe, BLANCHET Christian, MUHLEBACH Chantal, PHALIES Jacques, RESTOUEIX Marie Laure.

ABSENTE : Virginie PERICAUD

ABSENT EXCUSE : Stéphanie VETIZOU, Marie-Pierre DEBETH, Pierre-Louis CHRETIEN, André DUCAILLOU

Conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance, pris au sein du Conseil Municipal. Marie-Laure RESTOUEIX, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR

- 00 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL.
- 01 - LIMOGES METROPOLE : Convention d'utilisation du (Système d'Informations Géographiques).
- 02 - LIMOGES METROPOLE : Evaluation des transferts de charges relatives à Verneuil sur Vienne.
- 03 - ECOLE COMMUNALE : Participation de la commune pour la classe de découverte en Angleterre.
- 04 - BATIMENT COMMUNAUX : micro-crèche - demande de subventions FEADER
- 05 - QUESTIONS DIVERSES

00 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL.

Lecture faite du compte rendu,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE sans réserve le compte rendu de la réunion du dernier conseil.

01 – LIMOGES METROPOLE**CONVENTION D'UTILISATION DU SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES.**

La Communauté d'Agglomération Limoges Métropole a mis en place un système d'Information Géographique (SIG) permettant de cartographier une quantité importante et variée de données organisées suivant différents thème appelés "couches" qui concernent l'ensemble des communes de l'agglomération. Le maire expose les modalités de la convention soumise aux Communes membres de Limoges Métropole pouvant leur permettre d'utiliser le SIG.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

AUTORISE le maire à signer la convention d'utilisation du SIG entre Limoges Métropole et la commune d'Aureil

02 – LIMOGES METROPOLE**EVALUATION DU TRANSFERT DE CHARGES RELATIVES A VERNEUIL SUR VIENNE**

Le maire rappelle que la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de Limoges Métropole s'est réunie le 1^{er} avril dernier. A cette occasion, elle a adopté un rapport relatif à l'adhésion de la commune de Verneuil sur Vienne à la Communauté d'Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2011. L'évaluation qui a été faite par la commission a eu pour objectif de reconstruire, en cohérence avec la méthode d'évaluation mise en œuvre pour les 17 communes fondatrices de Limoges Métropole, une attribution de compensation garantissant l'égalité du traitement de Verneuil sur Vienne par rapport aux autres communes, et la capacité pour la Communauté d'Agglomération de financer les charges transférées.

Les conclusions de ce rapport seront définitivement adoptées par délibérations concordantes prises à la majorité qualifiée des communes membres de Limoges Métropole.

Le maire propose au conseil municipal de se prononcer sur l'adoption des conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges selon le rapport présenté.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

ADOpte les conclusions du rapport des conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges du 1^{er} avril 2011.

03 – ECOLE COMMUNALE**PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA CLASSE DE DECOUVERTE EN ANGLETERRE**

Le maire rappelle que les élèves des classes de CM1 et CM2 partiront en classe de découverte en Angleterre du 1^{er} au 7 juin 2011 et présente le plan de financement du projet.

Le maire propose au conseil municipal de se prononcer sur le montant de la participation demandé à la commune : 887 € pour le transport et 4 600 € pour le séjour. Soit 5 487 €

Coopérative scolaire	4 139,00
Participation des familles	5 029,00
Participation de la commune (transport)	887,00
Participation de la commune (Séjour)	4 600,00
Participation totale de la commune	5 487,00
Coût total	14 655,00

Après en avoir délibéré,
 LE CONSEIL MUNICIPAL
 DECIDE d'attribuer la somme de 5 4487€ pour la classe découverte ;
 PRECISE que ces dépenses sont prévues au budget primitif 2011 ;
 SOULIGNE que les sommes seront versées à la Coopérative Scolaire.

04 – BATIMENTS COMMUNAUX

MICRO-CRECHE - DEMANDE DE SUBVENTION FEADER

Suite à une erreur matérielle sur le total des travaux de la micro-crèche, le maire propose un nouvel état du plan de financement et précise que celui-ci annule et remplace celui qui figure dans la délibération du 25 mars 2011.

NATURE DES DEPENSES	MONTANT H.T.
Maîtrise d'œuvre + Contrôle tech.	21 670,00
Bureau SOCOTEC SPS	6 200,00
Accès Handicapés (SOCOTEC)	320,00
Frais annexes	810,00
Travaux préparation (abattage arbres)	1 100,00
Total des travaux	261 000,00
Dépenses imprévues	5 000,00
Total général	296 100,00

FINANCEMENTS PUBLICS	
ETAT (DGE)	40 000,00
CAF	94 500,00
CAF (dévelop. Durable + sub. Compl.)	15 000,00
FEADER	57 760,00
Total général	207 260,00

Autofinancement	88 840,00
------------------------	------------------

Le maire propose de solliciter le concours financier du Fonds Européen Agricole pour le Développement Durable (FEADER) d'un montant de 57 760 € au titre du développement rural – mesure 321 B du programme développement rural.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
 Après en avoir délibéré,
 APPROUVE le nouveau plan de financement pour la réalisation de la construction de la micro-crèche :
 Coût total de l'opération 296 100 €H.T.

SOLLICITE une aide du FEADER d'un montant de 57 760 € au titre du programme de développement rural – mesure 321 B du programme de développement rural.
 DONNE pouvoir au maire pour réaliser les demandes correspondantes et signer les actes nécessaires.

LA SEANCE EST LEVEE A 19H30

Le Président

le Secrétaire

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

REGAUDIE Gabrielle		DUCAILLOU André	EXCUSE
BIDAUD Jacques		MUHLEBACH Chantal	
VIAROUGE Laurent		PERICAUD Virginie	ABSENTE
MERAUD Bernadette		PHALIES Jacques	
BESSOULE Christophe		RESTOUEIX Marie-Laure	SECRETAIRE
BLANCHET Christian		VETIZOU Stéphanie	EXCUSEE
CHRETIEN Pierre-Louis	EXCUSE		
DEBETH Marie-Pierre	EXCUSEE		